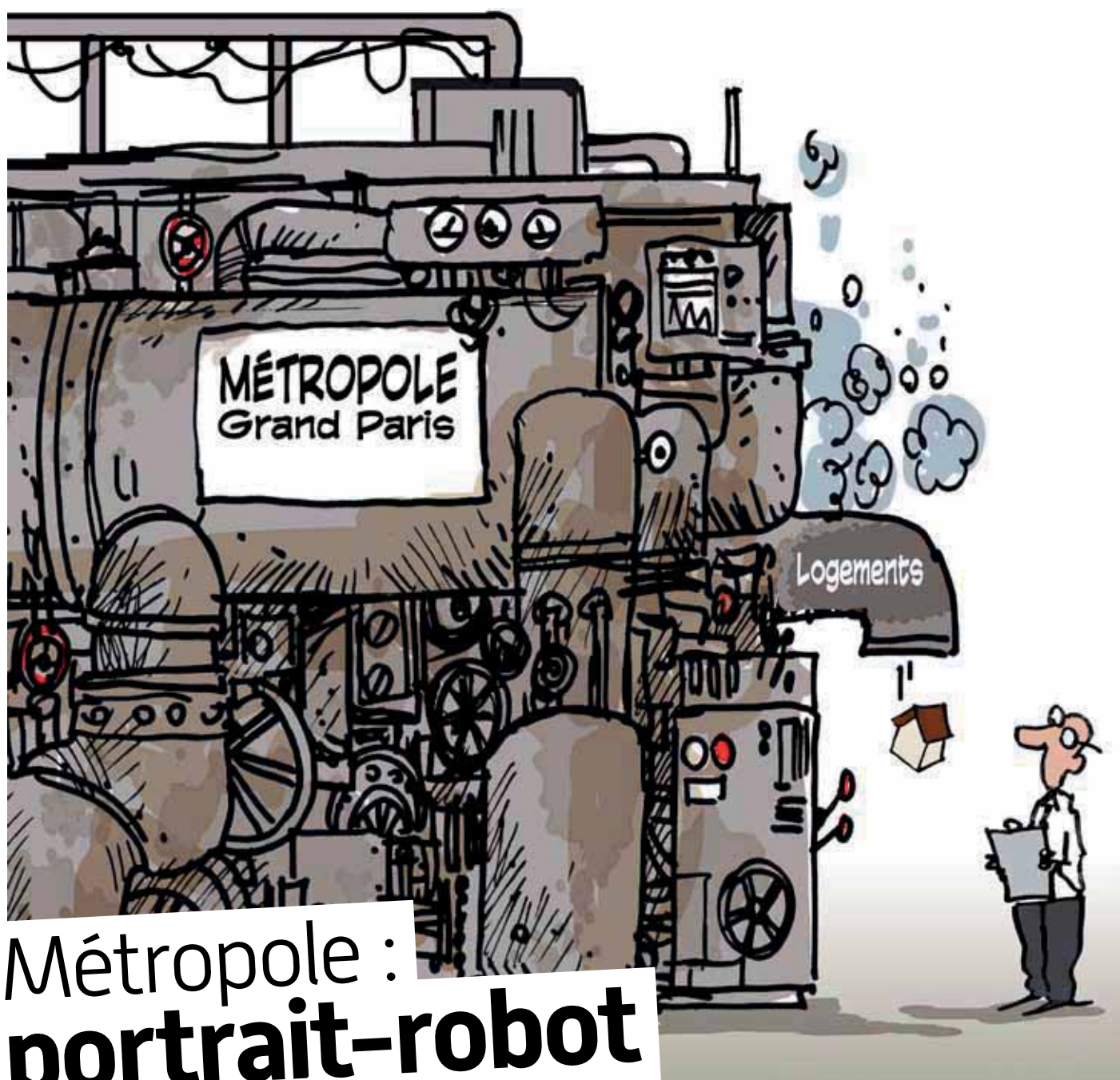


EN COMMUN

PLAINE COMMUNE

Aubervilliers+La Courneuve+Épinay+L'Île-Saint-Denis+Pierrefitte
+Saint-Denis+Saint-Ouen+Stains+Villetaneuse S N°90 • FÉV-MARS-AVR 2014

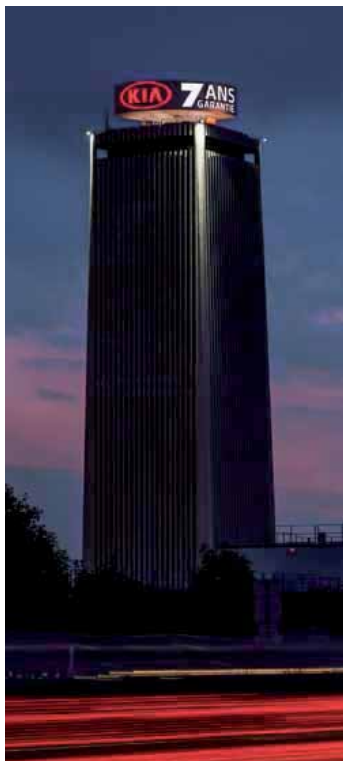
Découvrez l'Atelier p.9 Bénédicte Madelin fait le point sur
la politique de la Ville p.11 Du nouveau pour la médi@TIC p.14
L'économie sociale et solidaire décolle p.26 Vote du budget p.28



Métropole :
portrait-robot



Le Spécialiste de la Publicité extérieure Spectaculaire



FRANCE - BELGIQUE - RÉPUBLIQUE TCHÈQUE - ALLEMAGNE - AUSTRALIE
 HONGRIE - ITALIE - POLOGNE - PORTUGAL - ESPAGNE - RUSSIE - ASIE
 CHINE - JAPON - CORÉE - EMIRATS ARABE UNIS

DEFI

DEFI France - 54 rue Klock 92110 Clichy - Tél.: 01 41 40 42 00
info@defi-group.com www.defi-group.com



Lors des vœux institutionnels, Patrick Braouezec, président de Plaine Commune, a de nouveau défendu le rôle des collectivités territoriales.

Indigestion de mille-feuille ou indigestion de réformes ?

Depuis quelques semaines, il est question de la suppression des départements (en première couronne notamment) et d'incitation à la fusion de certaines régions.

L'acte III de la décentralisation, fortement attendu par les élus locaux comme devant conforter le processus entamé dans les années 1980 par les lois Defferre et clarifier les compétences des différentes collectivités, a laissé la place à trois volets distincts, dont le premier (la loi Mapam) a abouti à la suppression des intercommunalités de première couronne, en créant la Métropole du Grand Paris dont ce numéro d'*En Commun* dresse un portrait.

Sans attendre l'aval du Conseil constitutionnel sur cette loi, voilà que le président de la République annonce la suppression des départements, la fusion des régions, au nom de la rationalisation du système administratif français, ce fameux mille-feuille réputé indigeste, et au nom de la réduction des dépenses publiques.

Dans la précipitation du débat actuel, on en oublierait presque que ce sont les collectivités locales qui, dans le marasme économique ambiant, permettent 75 % de l'investissement public et restent garantes du service public dans bon nombre de territoires, y compris les plus isolés, les plus en difficulté. Et par là même fournissent l'essentiel du travail des entreprises, notamment du BTP.

Ne sacrifions pas le nécessaire débat qui doit précéder de telles réformes institutionnelles. ●

Elsa-Triolet 2.0

☞ L'école des arts Frida-Kahlo et la médiathèque Elsa-Triolet ont été inaugurées samedi 18 janvier à L'Île-Saint-Denis. Si la médiathèque n'a pas changé de nom, tout le reste a changé. Avec ce nouvel équipement de 780 m², ultraconnecté, la lecture publique bascule dans une nouvelle dimension à L'Île-Saint-Denis.



☞ REPENSÉS ET REBAPTISÉS

Le centre-ville d'Épinay-sur-Seine poursuit sa mue. Samedi 7 décembre, les nouveaux espaces publics, fraîchement livrés par Plaine Commune, étaient inaugurés. Pour l'occasion, une rue a pris le nom de l'ancien maire (1967-1995), Gilbert Bonnemaison. Une stèle a été dévoilée.

Pierre-Sémard, ça pousse

☞ Les graines de la rénovation urbaine ont levé et les équipements ont poussé. Une nouvelle maison de quartier, un espace jeunesse, la promenade Jean-Amblard et des parkings ont été inaugurés samedi 11 janvier, quartier Pierre-Sémard à Saint-Denis.



L'Ilo est ouvert

☞ Depuis le 27 novembre, le centre commercial L'Ilo est ouvert. En plein centre-ville d'Épinay-sur-Seine, un hypermarché Auchan de 10 000 m² et 48 boutiques remplacent Épicentre et l'hypermarché Leclerc, rasés en 2006.

☞ GRAND OUVERT

En partie ouvert à la fin du printemps, le grand parc de Saint-Ouen, en limite du futur écoquartier des Docks et du Vieux Saint-Ouen, a été définitivement inauguré samedi 7 décembre. Les Audoniens disposent désormais de douze hectares d'espaces verts et d'infrastructures de loisirs en cœur de ville.



☞ COLOC HEUREUSE

Mardi 17 décembre, un nouveau centre technique communautaire était inauguré rue d'Amiens à Pierrefitte-sur-Seine. L'équipement permet d'achever le regroupement des équipes administratives de l'unité territoriale espaces publics de Stains-Pierrefitte-Villetaneuse.



Balade en poésie

☞ La balade urbaine organisée par Plaine Commune, au cœur du quartier des Poètes de Pierrefitte le 16 novembre, en présence des architectes du projet urbain et des artistes du groupe LAPS, a permis de constater les transformations à l'œuvre et de débusquer les détails incongrus dans ce quartier chamboulé.



Des métiers qui attirent



L'espace Lumière d'Épinay-sur-Seine a accueilli les 6 et 7 décembre la 4^e édition du Forum des formations et des métiers de l'image. Un public jeune s'est pressé dans les allées pour découvrir une centaine de formations et participer aux nombreux ateliers métiers.

Ligne 14, travaux lancés



Avant de creuser, il faut préparer le terrain et notamment dévier les réseaux souterrains. C'est dans cette phase que sont les travaux de prolongement de la ligne 14, boulevard Jean-Jaurès et boulevard Victor-Hugo à Saint-Ouen. Rappelons que la ligne 14 du métro devrait desservir la mairie de Saint-Ouen en 2017.



JOSÉPHINE-BAKER LABELLISÉE E3D

En Seine-Saint-Denis, l'école Joséphine-Baker de La Courneuve est le premier établissement du primaire à avoir reçu la labellisation « Établissement en démarche de développement durable » (E3D) du ministère de l'Éducation nationale. Un établissement E3D forme des citoyens responsables qui se sont approprié des problématiques comme la rationalisation des ressources, la solidarité intergénérationnelle, la santé, la durabilité des équipements, la prévention des risques... Tous les acteurs de la communauté éducative sont concernés : les élèves, les professeurs, les personnels, les parents. À La Courneuve, la construction du groupe scolaire a répondu aux exigences Haute qualité environnementale (HQE). Des panneaux solaires permettent la production d'eau chaude et le bâtiment fait des économies d'espace en utilisant la terrasse pour en faire un terrain sportif. Parallèlement, de nombreuses actions éducatives ont sensibilisé les élèves au tri sélectif, à l'économie des énergies et des ressources.



Pas la banlieue du cinéma

La 8^e édition du festival Ciné banlieue s'est achevée le 23 novembre à L'Embarcadère, la nouvelle salle de spectacle d'Aubervilliers. À l'honneur pour cette soirée de clôture, *La Marche*, diffusée en présence d'une partie de l'équipe du film. Au préalable, *Chemin de traverse* d'Ahllem Bendroh s'était vu décerner le prix Ciné banlieue 2013, en tant que meilleure réalisation.

Œuvre participative

City lights orchestra, œuvre participative d'Antoine Schmitt, présentée par le collectif dionysien Synesthésie, a été présentée le 20 novembre, square de la Montjoie à Saint-Denis, dans le cadre du festival Nêmo. Composée *in situ* et en temps réel par la combinaison des différentes fenêtres de la ville, cette performance participative a créé une composition rythmique, pour que toutes les fenêtres clignotent, pulsent, s'allument et s'éteignent, de manière synchrone à travers la ville. Tout un quartier de Saint-Denis est devenu à la fois interprète et spectateur de cette soirée unique.

AGENDA
L'agenda des sorties, sur plainecommune.fr

Élections municipales
23 ET 30 MARS
Lire en page 20

Conseil communautaire d'installation
10 AVRIL
À cette occasion, les conseillers communautaires éliront le président de Plaine Commune.



Festival Métis
DU 21 MAI AU 21 JUIN
Organisé par Plaine Commune, le festival Métis aura pour thème « Miami, une Amérique plurielle ». La tournée dans les villes commencera le 21 mai et s'accompagnera, comme chaque année, de rencontres (scolaires, associations, élèves des conservatoires), d'animations dans le réseau des médiathèques et de master class des artistes du festival au CRR d'Aubervilliers-La Courneuve.
Programmation complète sur www.metis-plainecommune.com
Tarifs : 5 € en tarif réduit et 10 € en tarif plein.
Le tarif réduit est valable sur justificatif, pour tous les habitants de Plaine Commune, les moins de 28 ans, les plus de 62 ans, les demandeurs d'emploi, les détenteurs d'une carte d'invalidité, dans la limite des places disponibles.
Réservations par téléphone : 01 48 13 06 07 ou par mail : reservations@festival-saint-denis.com



Quatre jeunes recrutés, une DRH et une communauté d'agglomération heureuse.

Numergy à l'affût d'ingénieurs locaux

Spécialisée dans le secteur porteur du cloud, la société Numergy participe à l'essor économique local, notamment en recrutant des jeunes diplômés du territoire.

Innovante, dynamique et ambitieuse, la société Numergy propose des services de *cloud computing* (stockage de données numériques sur des serveurs virtuels) aux entreprises et établissements publics. Créée en août 2012 par le consortium composé de SFR, Bull et la Caisse des dépôts, la start-up a posé ses valises à Aubervilliers, en avril dernier, en s'installant dans l'un des immeubles du Millénaire. Afin d'accélérer son expansion française et européenne, l'entreprise renforce régulièrement ses équipes en recrutant des profils juniors motivés, créatifs et talentueux. Parmi ses salariés, on compte quatre jeunes diplômés issus du territoire de Plaine Commune. C'est le cas d'Abdenour, 25 ans, et Philippe, 26 ans, des ingénieurs en informatique qui ont rejoint il y a quelques mois la société en tant que techniciens de support. Originaires

d'Aubervilliers, ces deux amis d'enfance sont ravis d'avoir intégré une jeune entreprise dynamique, située à quelques pas de chez eux. « Notre hiérarchie nous fait confiance et nous encourage à développer notre esprit d'initiative et notre créativité. C'est très stimulant », se réjouissent-ils. De plus en plus attentive aux CV des candidats résidant sur le territoire, la direction de Numergy souhaite, au fil du temps, s'ancrer sur le territoire et favoriser le développement local, comme nous l'explique Catherine Sok, directrice des ressources humaines. « Nous réfléchissons actuellement à l'idée de signer la Charte entreprise-territoire. Plaine Commune organise de nombreuses actions intéressantes auxquelles nous souhaiterions nous associer, à l'instar des Rencontres pour l'emploi. D'autre part, nous aimerions créer des partenariats avec les universités Paris 8 et Paris 13 et mettre en place des modules de cloud computing, à l'image de ce que nous faisons avec l'école d'ingénieurs en informatique l'EPITA, afin de former nos futurs collaborateurs. » **Siham Bounaim**

S CRÉATION DE 10 EMPLOIS D'AVENIR

Afin de renforcer son action en matière de propreté de l'espace public, Plaine Commune a décidé de recruter dix emplois d'avenir, en respectant la parité homme-femme. Une première session de recrutement a eu lieu fin janvier et a permis de recruter cinq premiers agents. Ceux-ci interviendront en binômes, associés à un agent expérimenté, essentiellement sur des sites souffrant de dépôts sauvages et de problèmes de propreté à Saint-Denis et à La Courneuve. Une seconde session de recrutement aura lieu dans le courant de l'année.

S NUMÉRO UNIQUE D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Vous souhaitez créer votre entreprise et vous avez besoin d'appui et de conseil ? Un numéro de téléphone unique a été mis en place par Plaine Commune afin de vous offrir un accompagnement personnalisé tout au long de votre parcours de création. Appelez sans plus tarder le **0 811 562 563** (prix d'un appel local depuis un poste fixe), du lundi au samedi de 9h à 19h. Un rendez-vous pourra être pris immédiatement avec un conseiller.

S LES RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI

Tout au long de l'année, la communauté d'agglomération mène, alternativement, plusieurs actions en faveur de l'emploi sur l'ensemble des villes du territoire. Voici les dates des prochains grands rendez-vous : **Pass'sport pour l'emploi** aura lieu le 13 février prochain à Pierrefitte-sur-Seine. Devenues incontournables, les **Rencontres pour l'emploi** se tiendront le 17 avril également à Pierrefitte-sur-Seine. Autre événement à ne pas manquer, les **Quartiers de l'alternance**, qui se dérouleront de mars à avril.

La culture et la création ont leur Atelier

Pour faire vivre le Territoire de la culture et de la création, Plaine Commune lance L'Atelier fin février. Pas simple de donner une définition pour un outil novateur. L'Atelier est un espace de fabrication participative de la ville de demain. À la fois un lieu et un mouvement. Aussi bien boîte à expression que boîte à idées, ou à outils. S'y croiseront et s'y exprimeront des acteurs du territoire de l'agglomération. Ils y trouveront des ressources, inventeront des synergies, réfléchiront et feront des projets. L'Atelier a pour fil rouge la culture et la création. L'expression artistique est posée comme un vecteur nouveau dans la construction collective et participative du projet de territoire. L'Atelier s'adresse aux habitants, toutes générations confondues, et à l'ensemble des acteurs du Territoire de la culture et de la création. Artistes,



acteurs culturels, chefs d'entreprise, habitants, salariés, universitaires, acteurs associatifs et sociaux, tous y ont leur place. Installé au 6B (quai de Seine, quartier confluence à Saint-Denis), lieu de création et de diffusion, au cœur d'un ancien immeuble industriel, où

S **À l'occasion des vœux du président de Plaine Commune, le 23 janvier, un espace donnait un aperçu de ce que sera l'Atelier.**

œuvrent 140 artistes, l'Atelier ne sera pas ouvert en permanence. Pendant les premiers mois, sa programmation prendra la forme de rendez-vous. Par nature immatériel, L'Atelier aura enfin pour vocation de bouger sur le territoire. L'Atelier vous attend. ●

S LE GRAND PARIS EXPRESS SUR LES RAILS

Pour Plaine Commune, le Grand Paris Express (métro automatique du Grand Paris), ce sera d'abord les prolongements des lignes 14 et du T8, avant la création de trois nouvelles lignes de métro, jalonnées de sept gares nouvelles (Clichy-Saint-Ouen, Mairie de Saint-Ouen, Pleyel, La Courneuve Six Routes, La Plaine-Stade de France, Mairie d'Aubervilliers, Fort d'Aubervilliers) à l'horizon 2025. Afin de permettre aux usagers de s'informer et de s'exprimer sur ce projet, la Société du Grand Paris a proposé un dispositif de concertation qui s'est déroulé du 18 novembre au 18 décembre. À Saint-Denis, La Courneuve ou Aubervilliers, l'avenir du tronçon Mairie de Saint-Ouen/Pleyel de la ligne 14 et du tronçon commun aux lignes 16 et 17, de Pleyel au Bourget, a été l'objet de multiples questions. Une attente très forte s'est manifestée pour que les délais soient respectés. Plaine Commune souhaite notamment que la ligne 14, premier chantier du Grand Paris Express, desserve Pleyel dès 2023, sans interruption du chantier, au contraire du scénario imaginé par l'État.



S CDT, C'EST SIGNÉ !



Plaine Commune, les villes du territoire et l'État, représenté par la ministre de l'Égalité des territoires et du Logement, Cécile Duflot, ont signé le Contrat de développement territorial (CDT) du Territoire de la culture et de la création, le 22 janvier à l'Académie Fratellini (Saint-Denis). Cet outil partenarial, au service du bien-être des habitants et des usagers du territoire, doit

accompagner la mutation durable des territoires stratégiques de la communauté d'agglomération pour la période 2014-2030. Le CDT est en ligne sur [plainecommune.fr](http://www.plainecommune.fr/uploads/media/CDT.pdf)





**Chauffage
Maintenance
Ventilation
Plomberie**

24, rue Émile Augier
93300 Aubervilliers
TÉL 01 48 33 74 65
FAX 01 48 33 39 95

MAISON FONDÉE EN 1958
OPQCB - AGRÉ GDF



© PETER LOUIS

**« Un niveau
d'inégalités
plus tolérable »**



Bénédicte Madelin,
directrice
de Profession Banlieue

Bénédicte Madelin est la directrice de l'association Profession Banlieue. Ce centre de ressources destiné aux professionnels de la politique de la ville a fêté, il y a peu, ses vingt ans. Engagée depuis de très nombreuses années dans les différents dispositifs mis en place dans les banlieues, cette femme a épousé tout au

long de son parcours professionnel la cause des habitants. « *Si on ne prend pas à bras-le-corps la question de l'intégration, nous irons droit dans le mur* », écrivait-elle déjà en 1991, dans sa lettre de candidature au Fonds d'action sociale, où elle travailla quelques mois. Rencontre avec une militante des banlieues.



© PETER LOUIS

En Commun : Vous vous êtes toujours largement impliquée dans la vie des banlieues ?

B. M. : Pour moi, la banlieue, c'est la ville de demain et on ne la fera pas sans les habitants des banlieues. Après avoir travaillé comme chef de projet au temps de la politique conduite sur le développement social des quartiers, j'ai postulé au Fonds d'action sociale (FAS) pour l'intégration

« On fait à la politique de la ville un procès tout à fait injuste »

des populations immigrées. Chargée de mission pour le FAS en Seine-Saint-Denis en 1991, je n'y suis restée que quelques mois. Ce qui m'intéressait, c'était d'accompagner tous les acteurs investis dans ce travail quotidien, ordinaire, de couture avec la population. Mais, en même temps, nous étions pris dans des logiques administratives relativement fortes.

E. C. : Vous vous tournez alors vers Profession Banlieue ?

B. M. : Quand le projet de Profession Banlieue a commencé à se monter, j'ai tout naturellement postulé et j'ai été recrutée. C'était un véritable espace d'accompagnement des professionnels qui travaillaient dans la politique de la ville. J'ai donc créé Profession Banlieue, il y a un peu plus de 20 ans. Ce sont des personnes qui ont créé cette association, pas des institutions. Nous avons été hébergés par la ville de Saint-Denis qui nous a apporté son soutien comme l'ont fait la présidente de l'université Paris 8 de l'époque, Irène Sokologorski, la Caisse des dépôts et la Mission ville régionale, rattachée à l'époque au préfet de région. Au début, toute seule, j'étais directrice de moi-même ! Et puis, progressivement, une

équipe a été constituée. Aujourd'hui, nous sommes 32 au conseil d'administration. 32 professionnels de la politique de la ville, présents à titre personnel et en proximité avec le public, pour lequel Profession Banlieue a été créée. C'est une vraie force car ils peuvent parler des difficultés auxquelles ils sont confrontés.

E. C. : Profession Banlieue est un centre de ressources destiné aux professionnels de la politique de la ville de Seine-Saint-Denis.

Comment cela se traduit-il dans votre pratique ?

B. M. : Au démarrage de notre projet, nous affirmions que ce qui se vit dans les quartiers est très complexe. Et pour y conduire une politique publique, il faut faire appel à des compétences très différentes. Les professionnels qui y travaillent sont d'un très bon niveau dans leur domaine de compétence. Mais comment faire dialoguer une assistante sociale et un urbaniste sur des questions transversales ? À Profession Banlieue, nous avons créé des temps de travail collectifs rassemblant des professionnels issus de différentes villes, venant d'horizons divers, pour travailler ensemble les principales questions découlant de la politique de la ville. Par exemple, comment construit-on un projet éducatif territorial ? Cela ne concerne pas que les enseignants, les services Éducation jeunesse des collectivités locales ou le service Éducation du Conseil général et les associations... Cela intéresse aussi la justice, la police, les bailleurs sociaux qui s'interrogent sur la manière dont les jeunes vivent dans leur quartier. Nous avons institué dans nos pratiques de

travail des instances collectives de réflexion. Nous sommes dans la coformation, la coqualification, la coconstruction.

E. C. : Vous êtes des experts du territoire ?

B. M. : À côté de cette démarche qui pour nous est capitale, nous mobilisons toute la connaissance scientifique, chercheurs et experts du sujet sur lequel on travaille. Ils vont nous accompagner dans nos travaux. Nous sommes les experts du territoire et ensemble nous essayons d'enrichir la réflexion de chacun. Nous réalisons un gros travail de capitalisation en éditant de nombreuses publications.

E. C. : Où en est-on de la politique de la ville ?

B. M. : Le dernier rapport de l'Observatoire national des zones urbaines sensibles le montre : la situation se dégrade dans les quartiers destinataires de la politique de la ville. Heureusement, certains quartiers se portent mieux. Aujourd'hui, la politique de la ville a trente ans. Elle a vécu des évolutions très fortes. Créée à la fin des années 1970, elle s'est généralisée en 1982. Pour enrayer le décrochage des quartiers en difficulté, il fallait mettre des moyens financiers supplémentaires et surtout engager une démarche beaucoup plus transversale. C'était l'idée qui prévalait au démarrage. Si on est confronté, par exemple, à un problème d'emploi, cela peut être lié à des questions touchant à la santé, au logement, aux transports... La politique de la ville, ce n'est plus aborder les questions de manière sectorielle mais de façon transversale. Si, au fil des années, les quartiers ont continué à s'appauvrir, on peut se poser la question : pourquoi la situation continue-t-elle à s'aggraver ? On fait à la politique de la ville un procès tout à fait injuste. En effet, cette politique n'est pas une politique qui doit remplacer l'ensemble des politiques ordinaires. C'est une politique qui vient en supplément de celles des quatre grands « fournisseurs » de politique publique : l'État, la Région, le Département, la collectivité locale. Dans le même temps, un des éléments qui est l'une des causes des inégalités demeure le logement : toute personne qui souhaite trouver de meilleures conditions de logement et qui en a les moyens quitte ces quartiers-là pour être remplacée par des habitants qui n'ont pas le choix. On ne peut pas faire le reproche à la politique de la ville de n'avoir pas pu enrayer ce mécanisme-là dépendant de l'économie de marché.

E. C. : Quelles sont les réussites de la politique de la ville ?

B. M. : Il y a bien sûr des réussites en matière de rénovation urbaine. Elles sont visibles quand des quartiers sont désenclavés. Dans le quotidien, les gens ont appris à travailler ensemble et cela a profondément transformé l'organisation du travail dans les collectivités locales. Et ce n'est pas rien ! Quant à la participation des habitants dans l'élaboration des projets, elle est capitale. Leur point de vue d'habitant est incontournable parce qu'ils vivent au jour le jour la réalité des quartiers.

La politique de la ville a permis à de nombreuses associations de voir le jour et a donné naissance à de nouveaux métiers.

E. C. : Dans votre bureau, une immense affiche placardée représente Charlie Chaplin accompagné d'un texte : « Que veulent les banlieues ? » Et la réponse figure en toutes lettres : « Tout. » Vous partagez ?

B. M. : Bien sûr ! La banlieue, c'est la vie ! Je ne vois pas pourquoi certains territoires auraient moins que d'autres. Nous savons que l'inégalité est consubstantielle à notre société, mais nous avons atteint un niveau d'inégalité qui, pour moi, n'est plus tolérable. On ne peut pas vivre tranquillement dans une société quand il y a trop d'exclusions. Est-ce à dire que je me satisferais d'un peu d'exclusion ? Non ! Nous ne nous satisfaisons pas du tout ! S'il y a des choses qui bougent et qui avancent dans ce département, on est loin de la reconnaissance réelle de la richesse de cette société. Personne ne peut accepter de se retrouver complètement relégué. Le nouveau programme de renouvellement urbain devrait succéder à l'ANRU. Il aura à achever de nombreux travaux pas encore engagés. Quant aux questions touchant à l'école, aux transports et au développement économique, elles devront être intégrées dans tous les projets. Il n'en demeure pas moins qu'aujourd'hui la question de l'accès à l'emploi et du partage des richesses est au centre des difficultés que vivent certains quartiers.

« Les gens ont appris à travailler ensemble »

Propos recueillis par Claude Bardavid



© PETER LOUIS

La culture au bout de la souris

Ouvert en octobre 2011, la médi@tic est un service gratuit proposé aux usagers inscrits dans le réseau des médiathèques du territoire. Il permet, via une simple connexion Internet, d'accéder à une foule de contenus 24 h / 24 et 7 j / 7. Pour cette année 2014, des nouveautés sont au programme.

Musique, jeux, webradios, films, programmes d'autoformation aux langues ou aux outils informatiques, révisions scolaires, presse du monde entier ou encore programmes pour enfants, la médi@tic ne manque pas de ressources. Comptant à l'heure actuelle plus de 5 000 inscrits, dont 2 500 nouveaux venus en 2013, ce service résolument novateur, particulièrement adapté aux usages nomades, notamment sur tablette, continue de séduire.

Un outil simple, des contenus multiples

Pour y accéder, rien de plus simple. Il suffit de s'inscrire de façon totalement gratuite dans l'une des vingt-cinq médiathèques de Plaine Commune. Dès lors, la disponibilité des ressources est permanente, s'adaptant ainsi aux modes de vie et aux emplois du temps de chacun. Depuis cette année, fini le système de jetons qui restreignait mensuellement l'accès aux contenus ! L'ensemble de ceux-ci est consultable sans limite sur la plateforme, au sein de cette offre légale. Facile d'utilisation, la médi@tic regroupe en son sein les différents types de ressources en cinq catégories distinctes : musique en ligne, vidéo à la demande (VOD), autoapprentissage (e-learning), presse et enfants. Afin de permettre à chacun de trouver les contenus qui lui conviennent, Plaine Commune prend en charge les frais de fonctionnement du service et y consacre un budget annuel de 80 000 €. Cette



somme recouvre notamment la rétribution des auteurs et des ayants droit des œuvres mises à disposition des usagers.

Des nouveautés en 2014

En plus de l'enrichissement qui s'effectue de façon continue depuis le lancement du service, et de la possibilité pour l'utilisateur de consulter sans limite les contenus numériques qu'il souhaite, quelques nouveautés sont au programme de cette année 2014. Tout d'abord, le réseau des médiathèques développera des actions d'accompagnement autour des ressources proposées afin de permettre à tous les publics d'en bénéficier : scolaires,

salariés, demandeurs d'emploi... Par ailleurs, des productions audiovisuelles et numériques produites par le réseau des médiathèques, avec la participation des habitants, verront prochainement le jour. N'hésitez pas à vous rapprocher des agents de votre médiathèque pour en savoir plus sur ces nouveautés, et dès à présent accédez à médi@tic directement via le site du réseau des médiathèques.

<http://www.mediatheques-plainecommune.fr/opacwebaloes/index.aspx>

Pascal Evrard

Stains beau pays

Un groupe de jeunes stanois met en scène son quotidien dans un webdocumentaire innovant, salué par la critique. Un projet à découvrir d'urgence !

Durant toute une année scolaire, une vingtaine de collégiens du collège Joliot-Curie de Stains ont réalisé un film interactif sous la houlette de deux professionnels (Simon Bouisson et Elliot Lepers), et le résultat est bluffant ! Créé sur un format tirant parfaitement parti de la diffusion sur Internet, *Stains beau pays* est un ovni documentaire plein d'originalité et de spontanéité. « Au total, ce sont 100 minutes de documentaire », expliquait récemment l'une des productrices dans *Le Parisien*. Lors des saynètes qui, mises bout à bout, constituent l'œuvre, les adolescents se racontent à leur façon et nous immergent dans leur quotidien, avec leurs propres codes, loin des clichés. Organisé en chapitres indépendants pouvant être visionnés dans

un ordre aléatoire, le film offre aux spectateurs de véritables tranches de vie de la jeunesse stanoise. Parallèlement aux séquences réalisées par les jeunes, les deux réalisateurs ont, quant à eux, dressé les portraits des « ados » à leur façon. « Franchement, je suis très fière de ce que nous avons réussi à produire », lançait Eliès, membre du groupe d'élèves apprentis cinéastes. Et elle peut ! Mis en valeur dans de nombreux titres de la presse nationale, *Stains beau pays* constitue pour certains l'un des plus beaux webdocumentaires de l'année 2013. Pour ces jeunes stanois qui sont aujourd'hui lycéens, on peut parier à coup sûr que cette expérience unique et originale n'a pas manqué d'éveiller des vocations. À suivre...

P.E.



LE RER B LANCE SON BLOG !

À l'instar de la majorité des lignes de métro, de tramway et de RER, le RER B était présent sur Twitter. C'est donc un nouveau pas dans son travail de communication numérique envers les usagers que franchit la ligne empruntée par près d'un million de voyageurs quotidiens, en se dotant d'un blog.

En ligne depuis le 26 décembre, cet outil a pour but principal d'offrir une meilleure information aux voyageurs, tout en instaurant avec eux un échange constructif autour de sujets qui les concernent. La RATP et la SNCF souhaitent ainsi cerner au mieux les attentes des usagers pour faire émerger les leviers de l'amélioration du service rendu.

<http://www.rerb-leblog.fr/>



STAR WARS À LA CITÉ DU CINÉMA

L'exposition *Star Wars Identities* proposera, du 15 février au 30 juin, un voyage interactif au cœur de la mythique saga, dans un lieu idéal pour l'occasion : la Cité du cinéma. Le site de l'expo propose billets, bande-annonce et produits dérivés.

Durant plus de quatre mois, deux plateaux de tournage aménagés en lieu d'exposition ouvriront exceptionnellement au public pour dévoiler plus de 200 pièces originales issues des archives du Lucas Arts Museum : maquettes, accessoires, costumes, croquis. Chaque visiteur sera placé au cœur de l'action et pourra créer son propre héros de *Star Wars*, dans le cadre d'une quête interactive identitaire, dans l'univers de *La Guerre des étoiles*. Premier événement grand public organisé au sein de la Cité du cinéma, l'exposition *Star Wars Identities* voyageera par la suite dans d'autres villes.

<http://www.starwarsidentites.com/>

EN 2014

pour mieux vous accueillir la CAF va s'installer dans de nouveaux locaux.

C'est au cœur de la cité royale, à deux pas du métro et de la basilique que la Caisse d'allocations familiales a décidé de déménager en 2014. L'objectif est de créer une « agence famille », apte à faire face au flux de visiteurs (700 à 800 par jour).

UN SERVICE AUX USAGÉS AMÉLIORÉ

Cette année, les 450 agents qui y travaillent migreront vers un immeuble tout neuf, d'une surface de 6 500 m2, dont 700 réservés à l'accueil du public (+ 15 boxes individuels), boulevard de la Commune-de-Paris. Un grand auvent marquera l'entrée. Des bornes électroniques permettront aux usagers d'effectuer des démarches ra-

pides. Ce déménagement sur l'ancien site occupé par le concessionnaire Renault, près de la sous-préfecture, est très positif pour les habitants, tant en termes d'accessibilité que d'accueil ». Ces locaux seront livrés en mai prochain.

COHÉRENCE URBAINE

Pour les architectes Pierre Michel François et Jacques Soucheyre, ce double programme concrétise leur philosophie adaptée à toutes les constructions qu'ils conçoivent. Ils prônent « une architecture à vivre qui prend en compte les usages des futurs occupants ».

« L'enjeu est d'assurer la cohérence et l'intégration urbaine en s'effaçant ou en s'affirmant le moment venu pour respecter et marier les ensembles, soulignent-ils. Nous fabriquons pour les habitants autant que pour les passants. Toutefois, notre priorité reste d'écouter ceux qui vont investir les lieux, qu'ils y vivent ou qu'ils y travaillent, tout en respectant le cahier des charges ».



UN PROGRAMME MULTIFONCTIONNEL

Conçu par l'Atelier Jacques Soucheyre, sur une idée architecturale de Pierre Michel François, ce programme s'inscrit dans un ensemble multifonctionnel puisqu'Arcade construit à côté de ces locaux dédiés à la CAF, 102 logements en accession à la propriété dont 30% ont été vendus à la Coopérative d'Accession Sociale à la Propriété (CAPS). Cette structure est une Coopérative HLM qui a pour vocation de permettre à des familles dont les ressources sont insuffisantes pour acheter au prix du marché du secteur privé mais qui peuvent s'acquitter d'un emprunt, de devenir propriétaires. La CAPS de Saint-Denis fait partie des 170 coopératives en France dont la mission historique consiste à donner la possibilité à des ménages aux revenus modestes de devenir propriétaire d'un logement neuf dans des conditions de sécurité économique adaptée. Les travaux de fondation viennent de démarrer pour une livraison des logements au premier semestre 2015.

AZZAP Immobilier

publi-rédactionnel



À la une



Tout reste à faire

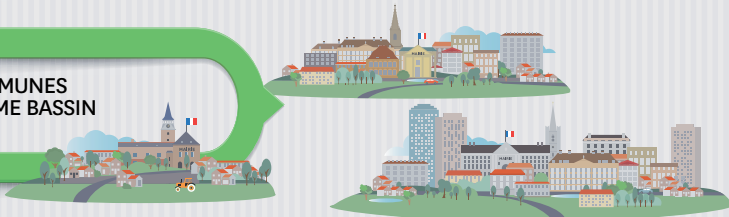
Le 19 décembre, l'Assemblée nationale a voté la loi de modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles (Mapam) qui crée la Métropole du Grand Paris (MGP) au 1^{er} janvier 2016, sous la forme d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre de 6,7 millions d'habitants, regroupant les 124 communes des trois départements de la petite couronne et la ville de Paris. Cette loi prévoit la suppression des 19 communautés d'agglomération existantes, dont Plaine Commune. À l'opposé du projet coopératif et solidaire, porté par une majorité d'élus locaux, qui proposait de s'appuyer sur les dynamiques de territoires des communes et intercommunalités, la MGP est critiquée pour sa conception « recentralisatrice » et technocratique. Elle s'oppose à la vision polycentrique – où tous les territoires comptent à parts égales – qui prévalait pourtant jusqu'alors. Nombre d'élus ont affirmé qu'ils agiront au sein de la mission de préfiguration (à laquelle participeront tous les maires et présidents d'intercommunalité) pour que les habitants et les élus retrouvent leur pouvoir d'agir et que le texte évolue dans ce sens, en préservant les dynamiques territoriales et le service public de proximité. En attendant, les 23 et 30 mars, vous élirez vos conseillers communautaires, à l'occasion du scrutin municipal.

EN MARS 2014, MA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION, C'EST QUOI ?

LES COMMUNES MEMBRES

- Aubervilliers
- La Courneuve
- Epinay-sur-Seine
- L'Île-Saint-Denis
- Pierrefitte-sur-Seine
- Saint-Denis
- Saint-Ouen
- Stains
- Villetaneuse

DES COMMUNES D'UN MÊME BASSIN DE VIE...



... QUI SE REGROUPENT EN COMMUNAUTÉ, POUR RÉALISER LES GRANDS PROJETS DU TERRITOIRE...



... ET AMÉLIORER LES SERVICES PUBLICS !



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI



VOIRIE ET ESPACES VERTS



POLITIQUE DE LA VILLE ET RÉNOVATION URBAINE

... ET AUSSI

- Tourisme et développement local
- Recherche et enseignement supérieur
- Assainissement et eau
- Écologie urbaine



AMÉNAGEMENT



COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS, PROPRETÉ



LECTURE PUBLIQUE



HABITAT



Plaine Commune :

Première communauté d'agglomération d'Île-de-France, Plaine Commune est aujourd'hui constituée de neuf villes. Elle se déploie sur 50 km² et compte 408 000 habitants. Plaine Commune est un Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité unique qui se définit comme une « coopérative de villes », portant un projet de développement solidaire. Le dynamisme de l'agglomération a conduit à ce que Plaine Commune soit identifiée comme Territoire de la culture et de la création, parmi les pôles de développement du Grand Paris.

concepteur : mapkalamy

À PARTIR DE JANVIER 2016, LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS, CE SERA...

124 COMMUNES DE LA PETITE COURONNE DONT :

- Paris
- Aubervilliers
- La Courneuve
- Epinay-sur-Seine
- L'Île-Saint-Denis
- Pierrefitte-sur-Seine
- Saint-Denis
- Saint-Ouen
- Stains
- Villetaneuse
- Neuilly-sur-Seine
- Levallois
- Vitry-sur-Seine
- Vincennes
- Clichy-sous-Bois
- Boulogne-Billancourt
- Le Pré-Saint-Gervais
- Montreuil
- Le Raincy
- Nanterre
- Rungis
- Gennevilliers
- Meudon
- ...

Une Métropole de 6,7 millions d'habitants...



...qui s'organise en territoires administratifs, tels des arrondissements...



...et gère à l'échelle de la métropole des services publics d'intérêt métropolitain.



AMÉNAGEMENT



HABITAT



POLITIQUE DE LA VILLE



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL



ENVIRONNEMENT

MAIS QUE DEVIENNENT LES SERVICES DE PROXIMITÉ ?



Voirie / Espaces verts



Collecte traitement des déchets et propreté



Lecture publique



Eau et assainissement

concepteur : mapkalamy

2 ANS POUR DÉCIDER QUI FAIT QUOI ?

Au 1^{er} janvier 2016, à la création de la Métropole du Grand Paris, toutes les compétences exercées jusque-là par les communautés d'agglomération comme Plaine Commune reviendront à la Métropole. Cette dernière aura deux ans pour décider quelles missions elle souhaite conserver et lesquelles elle souhaite restituer aux communes. On ne devrait donc y voir plus clair, pour les administrés, comme pour les agents des communautés d'agglomération, qu'en 2018. Et encore... Les communes auront ensuite la possibilité de s'associer en syndicats de communes, ententes, etc... pour assumer ces missions restituées par la Métropole.

ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES 2014 : TOUT COMPRENDRE !

Avant

Vous éliez les conseillers municipaux...

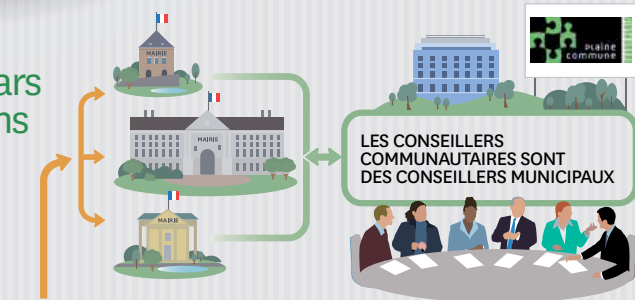


...et ces derniers désignent les conseillers communautaires



Les prochaines élections devraient gagner en transparence et en lisibilité ! Comme avant, vous voterez pour des listes d'élus au conseil municipal de votre ville. Certains élus municipaux deviendront les représentants de la ville au sein de la Communauté : ce sont les **conseillers communautaires**. Mais désormais, vous saurez qui est susceptible de devenir conseiller communautaire, les listes municipales indiquant qui serait désigné conseiller communautaire en cas de victoire. Chaque commune sera représentée par plusieurs conseillers communautaires, provenant d'une ou plusieurs listes. En fonction du nombre de suffrages obtenus, la liste majoritaire enverra davantage de représentants que la ou les listes minoritaires. À noter que les maires seront élus, entre le 4 et le 6 avril, par les conseils municipaux sortis des urnes. Le président de Plaine Commune sera élu par les conseillers communautaires le 10 avril à l'occasion du conseil d'installation.

Les 23 et 30 mars prochains



VOUS VOTEZ POUR ÉLIRE VOS CONSEILLERS MUNICIPAUX

VOUS SAVEZ QUI DEVIENDRA CONSEILLER COMMUNAUTAIRE SI VOTRE LISTE EST ÉLUE

Un bulletin plus transparent !

Votre bulletin de vote liste les candidats au conseil municipal

Et chaque liste (paritaire, alternance homme/femme) indique ses candidats au conseil communautaire

72 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

En vertu du nouvel accord local en date d'octobre 2013, le nombre de conseillers communautaires passe de 66 à 72. Soit 2 conseillers communautaires par commune et un conseiller communautaire supplémentaire, par tranche de 8 000 habitants.

- Aubervilliers : 12
- L'Île-Saint-Denis : 3
- Saint-Ouen : 8
- La Courneuve : 7
- Pierrefitte-sur-Seine : 6
- Stains : 7
- Epinay-sur-Seine : 9
- Saint-Denis : 16
- Villetaneuse : 4

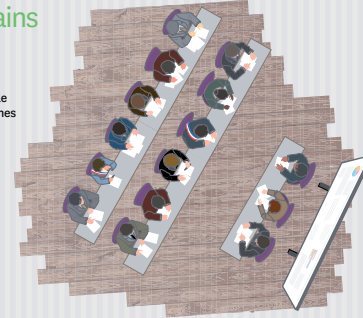
À PARTIR DE JANVIER 2016, CONSEIL MÉTROPOLITAIN ET GOUVERNANCE

337 conseillers métropolitains dont 22 issus des villes de Plaine Commune

Organe délibératif du Grand Paris, le conseil de la Métropole vote les grandes décisions de la Métropole dans ses domaines de compétence.

Il compte un conseiller par commune et un conseiller métropolitain supplémentaire par commune, par tranche complète de 25 000 habitants.

Ces conseillers sont désignés par chaque commune membre de la Métropole.



Élus pour 21 mois

De fait, les conseillers communautaires que vous éliez en mars prochain verront leur mandat raccourci à 21 mois, au lieu de 6 ans, avec la transformation en Conseil de Territoire de la communauté d'agglomération de Plaine Commune au 31 décembre 2015.



Nombre de conseillers métropolitains par Commune

La ville de Paris sera représentée par 90 conseillers (soit 26,7 % du Conseil). Le Conseil de territoire de Plaine Commune, quant à lui, totalisera 22 conseillers (soit 6,5 % de l'assemblée), répartis comme suit :



Des Conseils de Territoires



D'au moins 300 000 habitants, dans les limites des anciennes communautés d'agglomération, sans personnalité juridique, ni autonomie fiscale, il constitue le niveau territorial d'organisation de la Métropole.

Au conseil de territoire de Plaine Commune siègeraient 44 membres (Saint-Denis 10, Aubervilliers 8, Epinay 6, Saint-Ouen 4, La Courneuve 4, Stains 4, Pierrefitte 4, Villetaneuse 2, L'Île-Saint-Denis 2).

Des Syndicats Intercommunaux



À partir de 2018 (voir même avant), fruit du regroupement des villes volontaires pour gérer ensemble les anciennes compétences des communautés d'agglomération dont la Métropole n'aura pas voulu.

Une Assemblée des Maires



Organe consultatif, composé de l'ensemble des maires de la Métropole. Elle se réunit une fois par an et formule des avis et des recommandations.

Un Conseil de Développement



Organe consultatif, composé des partenaires économiques, sociaux et culturels de la Métropole. Il est consulté par cette dernière sur les principales orientations.

Suffrage universel à partir de 2020 ?

À l'horizon 2020, à l'instar des autres métropoles de France, une partie des conseillers métropolitains serait élue au suffrage universel direct. Les modalités de cette élection feront l'objet d'une loi ultérieure.



Objectif: reconfiguration

Si la loi a été votée et promulguée, les contours de la Métropole du Grand Paris restent encore flous à ce stade. La mission de préfiguration, qui commencera ses travaux dans les semaines qui viennent, revêt donc un enjeu considérable.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le législateur n'est pas entré dans les détails. La balle est désormais dans le camp du gouvernement qui dispose de 18 mois, à compter de la promulgation de la loi, pour compléter celle-ci par des ordonnances, ratifiées ensuite par le Parlement. Mais l'exécutif n'agira pas seul dans son coin. Il devrait largement s'appuyer sur les travaux de la mission de préfiguration prévue par la loi.

Qui ?

Coprésidée par le représentant de l'État dans la région et le président du syndicat d'étude Paris Métropole, la mission de préfiguration sera composée de l'ensemble des maires des communes concernées par la MGP, des présidents des conseils généraux d'Île-de-France, du président du conseil régional, des présidents des communautés d'agglomération concernées (dont Plaine Commune), de deux députés, de deux sénateurs, ainsi que d'un collègue de partenaires socio-économiques.

Quand ?

Si les modalités de fonctionnement de la mission de préfiguration sont à définir, cette dernière a déjà des devoirs à rendre. Un premier rapport sur les conditions juridiques et budgétaires de la création de la MGP devra être remis au gouvernement avant le 31 décembre 2014. Un second rapport sera soumis à Plaine Commune et aux autres communautés d'agglomération, avant le 31 juillet 2015, au sujet des conditions d'exercice des compétences des intercommunalités actuelles par la Métropole. La mission de préfiguration achèvera ses travaux le 30 juin 2016.

Quoi ?

Pour résumer, la mission de préfiguration va devoir se positionner sur des sujets clés. Les mécanismes financiers tout d'abord. S'il est acté qu'une grande partie de la fiscalité locale (fiscalité économique notamment) sera collectée par la Métropole, se pose désormais la question de la redistribution et de la péréquation (solidarité entre territoires

riches et pauvres). La 2^e lecture à l'Assemblée nationale a permis de préciser un peu les choses en la matière. Mais l'élaboration des mécanismes financiers entre la Métropole et les territoires, d'une part, et la Métropole et les communes, d'autre part, est un des premiers objectifs de la mission de préfiguration.

Cette dernière sera aussi associée à l'élaboration du projet de territoire de la Métropole, participera aux travaux pour définir la carte des territoires au sein de la MGP et se penchera sur la définition de l'intérêt métropolitain.

Ce dernier point est crucial. Il s'agit de définir une ligne de partage au sein de la Métropole entre les services qui relèveront de la MGP (en plus de ses compétences obligatoires) et ceux qui reviendront aux villes. Afin d'éviter de trop nombreux et coûteux flux de personnels, la question de rendre leur personnalité juridique aux conseils de territoire pourrait de nouveau se poser à ce moment-là.

Yann Lalonde ●

Effeuillage raté

Avec le projet de Métropole du Grand Paris, c'est aussi le fameux « mille-feuille » des collectivités territoriales parisiennes qui était visé. La simplification apparaît peu évidente à ce stade.

C'est l'histoire d'un gâteau périmé. Le « mille-feuille administratif » avait vécu, promettait-on. La Métropole du Grand Paris nouvellement créée, plutôt que de sacrifier à la tradition de l'empilement institutionnel, devait apporter une nécessaire dose de simplification. L'action publique en serait plus efficace et plus lisible. Région, Métropole, départements, communes, quand l'orchestre parlementaire s'est tu, les communautés d'agglomération, dont Plaine Commune, n'ont plus trouvé où s'asseoir. Sorties du jeu, les 19 intercommunalités de la petite couronne parisienne ! La règle c'est la règle, on ne transige pas.

Oui mais voilà, en supprimant ces collectivités, on a certes retiré la couche la plus récente, mais pas la plus simple. En coulisses, les chefs pâtisseries se sont attachés les cheveux. Et le résultat final, comme souvent en cuisine, ne ressemble que de loin à la photo de la recette.

Je retire 1 et j'ajoute 2

La région parisienne se retrouve avec deux grosses collectivités concurrentes, la Région et la Métropole, dont certaines compétences se recourent.



À l'étage au-dessous, il a bien fallu créer une structure intermédiaire entre une métropole de presque 7 millions d'habitants et des communes ne regroupant que des dizaines de milliers d'administrés. Paradoxe, les communautés d'agglomération sont potentiellement remplacées par une structure double. D'un côté les conseils de territoire qui mèneront l'action déconcentrée de la métropole, et de l'autre des syndicats intercom-

munaux (ou structures similaires), émanations des communes, pour gérer des compétences mutualisées non métropolitaines, comme la lecture publique ou la propreté. Autre option possible, finie la mutualisation et retour en arrière de 15 ans. Un « chacun chez soi » qui poserait avec plus d'acuité la question du devenir des personnels. Vaillant, le « mille-feuille administratif » résiste. Une vraie tarte à la crème. v.l. ●

CALENDRIER DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

JANVIER

promulgation de la loi de modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles (Mapam) qui crée la Métropole du Grand Paris (MGP).

2014

PRINTEMPS

mise en place de la mission de préfiguration de MGP.

JANVIER

rapport du gouvernement sur les conséquences d'une intégration des départements à la MGP.

2015

1^{er} JANVIER

transformation de la communauté d'agglomération de Plaine Commune en conseil de territoire de la MGP.

2016

30 JUIN

fin des travaux de la mission de préfiguration.

1^{er} JANVIER

fin des dispositions transitoires sur les compétences dites « orphelines », à restituer, ou non, aux communes.

2018



« Ne pas attendre de miracle »

Gérard Lacoste,
géographe, directeur général
adjoint de l'Institut d'urbanisme et
d'aménagement d'Île-de-France

En Commun : Est-il impératif d'accompagner le mouvement de croissance des métropoles de par le monde au nom de la concurrence mondiale entre celles-ci ?

Gérard Lacoste : Des réalités comme la mondialisation des économies, ou encore l'importance prise par les métropoles dans le développement économique, s'imposent à nous de façon irrésistible. On ne peut pas les nier. Aujourd'hui, les métropoles fonctionnent en réseau, ce qui modifie leurs dynamiques. Les équilibres à l'intérieur des métropoles dépendent à la fois de décisions endogènes mais aussi pour partie de prises de décision exogènes. Un exemple, en Île-de-France, la moitié de la production d'immobilier d'entreprise est le fait d'investisseurs internationaux. Il faut avoir conscience de ces phénomènes de métropolisation et tenter de se prémunir contre leurs éventuels effets néfastes.

E. C. : Le périmètre retenu pour cette Métropole du Grand Paris (MGP) correspond-il aux dynamiques à l'œuvre dans l'aire urbaine francilienne ?

G. L. : Le périmètre retenu pour la MGP ne correspond à aucune réalité concrète. Ce périmètre est le fruit d'un compromis politique, calé sur des limites administratives héritées d'une autre époque. Dans le même temps, il faut considérer qu'il n'existe pas de périmètre idéal. Un périmètre n'a de sens qu'en fonction de modalités d'organisation et de fonctionnement institutionnel.

E. C. : La création d'une métropole intégrée est-elle synonyme de simplification en termes de gouvernance et d'administration des territoires ?

G. L. : Du point de vue de la répartition des richesses et de l'équité des ressources, la MGP est sans doute brutale, mais elle devrait remettre les compteurs à zéro. Elle pourrait ainsi permettre d'apporter un meilleur niveau de services publics dans des zones en difficulté. Maintenant, la Métropole pose autant de questions qu'elle résout de problèmes. La simplification semble peu évidente concernant les services de dimension locale, jusque-là mutualisés par les communes au sein des intercommunalités. C'est un des grands défis de la mission de préfiguration que de trouver des solutions à ce niveau.

E. C. : La question de l'avenir des départements de la première couronne reste en suspens. La logique veut-elle qu'ils se fondent également dans la Métropole du Grand Paris ?

G. L. : En agrégeant la question des départements brutalement, on mélange des choux et des carottes. Aujourd'hui, à quoi sert le département ? Pour l'aide sociale par exemple, il est une forme d'action décentralisée de l'État. On peut se poser la question de l'échelle de traitement pour ce genre de questions, mais cette problématique ne se confond pas avec celle de la Métropole. On pourrait en revanche s'interroger sur des compétences spécifiques du département, comme l'entretien des collèges et des routes. Prendre une institution telle quelle et la transformer, c'est être trop schématique.

E. C. : Les objectifs fixés à la MGP sont unanimement partagés, mais vous semblent-ils atteignables en l'état ?

G. L. : Je poserais la question ainsi : les objectifs fixés sont-ils atteignables, dans un délai raisonnable ? Il ne faut pas attendre de miracle d'une seule réforme institutionnelle. Déjà pour que la machine se mette en marche et trouve un rythme de croisière, ça va prendre du temps. Ensuite pour atteindre des objectifs, notamment concernant la construction de logements, c'est avant tout une question de moyens. Or, aujourd'hui on ne sait pas de quels moyens va disposer la Métropole pour maîtriser le foncier et anticiper les besoins de demain.

Propos recueillis par Yann Lalande.

SEE simeoni

Groupe scolaire Romain Rolland Stains

Résidence Parmentier Stains

Groupe scolaire ZAC Nozal Saint Denis

Reconnus en Île de France par l'ensemble de la profession du bâtiment, nous œuvrons depuis 1989 dans la construction et la restructuration d'équipements publics, la réhabilitation de logements collectifs et le traitement de façades.

10 rue de Liège – ZA de la Petite Villedieu
78990 ELANCOURT – Tél. 01.34.82.75.56
e-mail : see-simeoni@see-simeoni.fr
www.see-simeoni.fr



Foire des savoir-faire solidaires, en décembre à Saint-Denis.



Signature de la convention ESS le 22 novembre par le ministre Benoît Hamon et Patrick Braouezec, président de Plaine Commune.

Une autre façon d'entreprendre

Signature d'une convention, appel à projets, Foire des savoir-faire, lancement d'un incubateur culinaire... Plaine Commune fait tout pour doper l'économie sociale et solidaire (ESS) sur son territoire.

De la boucle d'oreille en résine d'Aurélié Lejeune au porte-chéquier façon Cité-jardin de Stains, tous les goûts étaient permis. À la Foire des savoir-faire solidaires, qui s'est tenue à Saint-Denis en décembre dernier et pour la sixième édition consécutive, on ne célébrait pas le *made in France*, mais le *made in Plaine Commune*. Cette vitrine des créateurs locaux, imaginée pour mettre en valeur les métiers d'art, fait partie d'un vaste plan d'action pour stimuler l'économie sociale et solidaire (ESS) sur le territoire. Cette manière d'entreprendre autrement, où l'économie est au service de la personne et non l'inverse, est d'ailleurs dans l'air du temps. Le secteur, qui regroupe environ

200 000 entreprises dans l'Hexagone, fait même l'objet d'un projet de loi qui a récemment été adopté par le Sénat.

Le modèle de l'ESS repose sur trois principes phares. Explications de Marianne Villain, chargée de mission à Plaine Commune : « C'est une économie peu lucrative qui réinvestit ses bénéfices. C'est une économie de proximité, les emplois créés étant non délocalisables. Enfin, les activités qu'elle favorise sont utiles d'un point de vue social, sociétal ou environnemental. »

Neuf associations distinguées

Plaine Commune, qui compte plus de 570 établissements d'ESS, s'est ainsi dotée d'une convention territoriale. Signé le 22 novembre par Patrick Braouezec, président de Plaine Commune, Benoît Hamon, ministre délégué à l'Économie sociale et solidaire, Stéphane Troussel, président du Conseil général, et Yannick Trigance, conseiller régional, cet outil fondateur permettra notamment aux structures du territoire de solliciter l'aide de l'État pour leurs projets. D'ores et déjà, ce dernier a participé à hauteur de 25 000 € au financement de neuf associations récemment distinguées à l'occasion de l'appel à projets 2013 en ESS (voir encadré), Plaine Commune apportant de son côté 35 000 €.

PTCE : DEUX LAURÉATS SUR LE TERRITOIRE

Le gouvernement a annoncé le 10 janvier dernier la création de 23 pôles territoriaux de coopération économique (PTCE). Parmi les lauréats, sur 180 candidats en lice, figurent deux projets de Plaine Commune : le Phares (Pôle d'hospitalité aux activités à rayonnement écologique et solidaire) à L'Île-Saint-Denis et le regroupement porté par Appui et Taf et Maffé (restauration solidaire) à Saint-Denis et Aubervilliers. Une enveloppe globale de trois millions sera versée à l'ensemble des projets, afin de redynamiser les territoires et créer des emplois.

Le plan d'action triennal en faveur de l'ESS sur le territoire inclut également le soutien aux pôles de coopération économique émergents. Plaine de Saveurs, qui va inaugurer son incubateur culinaire – cuisine partagée destinée à mutualiser les moyens et les coûts de production –, en est l'illustration parfaite. Et prouve qu'une économie qui exacerbe les intérêts particuliers est en train de laisser place à une économie plus juste, plus solidaire et plus innovante.

Dossier : Mylène Sacksick

ZOOM SUR ARTEFACT 93

Coorganisateur de la Foire des savoir-faire, cette association fédère les artisans d'art du territoire.

Fraîchement baptisée « Agence de développement des savoir-faire du territoire », Artefact 93 regroupe une trentaine d'artisans créateurs d'objets, mais également – fait nouveau – des non-professionnels, passionnés par les projets de valorisation des savoir-faire. Rassemblés en réseau depuis 2009, tous peuvent mutualiser leurs besoins et échanger leurs compétences. Véronique Poupard, responsable du développement local à Plaine Commune, résume les objectifs de l'association : « L'idée est de participer au développement économique du territoire, tout en valorisant les métiers d'art, comme nous venons de le faire en coorganisant la Foire des savoir-faire solidaires. Cette agence prouve qu'ensemble on sera toujours plus fort que tout seul. » Soutenue par Plaine Commune, la structure dispose depuis peu d'un local, situé rue du Cygne à Saint-Denis.

TÉMOIGNAGE



« AU SERVICE DE L'UTILITÉ SOCIALE »

Véronique Saint-Aubin, directrice de l'association SF-MAD, est l'une des lauréates de l'appel à projets 2013 en ESS.

EN COMMUN : LE 21 NOVEMBRE, VOTRE PROJET DE CRÈCHE ASSOCIATIVE FAMILIALE A ÉTÉ RÉCOMPENSÉ PAR PLAINE COMMUNE. POURQUOI SELON VOUS ?

Véronique Saint-Aubin : *Parce que nous proposons un projet économique au service de l'utilité sociale. Et parce que nous répondons à une problématique fondée sur un ancrage territorial. L'association SF-MAD, qui œuvre dans le champ de l'action sociale, est implantée sur le territoire depuis les années 1970. Notre expérience nous a menés à un triple constat : d'une part, il y a un problème de garde d'enfants, notamment pour les familles monoparentales ou en difficulté. D'autre part, 25 % des 400 assistantes maternelles de Saint-Denis sont au chômage. Enfin, être parent-employeur n'est pas chose aisée pour qui dispose d'un bas niveau de qualification. Notre projet va donc agir sur un triple levier : répondre aux besoins des familles en insertion et au chômage des assistantes maternelles, tout en assurant la gestion de la paie des professionnelles de l'enfance.*

E. C. : OÙ EN ÊTES-VOUS DE CE PROJET ?

V. S.-A. : *L'agrément étant en cours d'obtention, la crèche familiale associative de Saint-Denis verra le jour d'ici à fin mars prochain. À terme, nous embaucherons dix assistantes maternelles et une éducatrice de jeunes enfants à mi-temps.*

CHIFFRES CLÉS

23

STRUCTURES ET ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DU TERRITOIRE ONT CANDIDATÉ À L'APPEL À PROJETS 2013 DE PLAINE COMMUNE

9

PORTEURS DE PROJET ONT ÉTÉ RÉCOMPENSÉS DANS TROIS CATÉGORIES DE PRIX : « ÉDUCATION ET SENSIBILISATION À L'ESS », « COOPÉRATION ET DÉMARRAGE », « NOUVELLE ACTIVITÉ-CONSOLIDATION »

LE 7^e APPEL À PROJETS ANNUEL EST DOTÉ DE

60 000 €

SOIT DEUX FOIS PLUS QUE LES ANNÉES PRÉCÉDENTES

LA DOTATION À PARTAGER EST FINANCÉE

58 %

PAR L'AGGLOMÉRATION ET À 42 % PAR L'ÉTAT



© MARTHEU RONDIEU

Recettes fiscales incertaines

Le débat d'orientation budgétaire le 26 novembre et le vote du budget le 17 décembre se sont déroulés dans un contexte de doutes quant aux recettes fiscales économiques (CVAE acquittée par les entreprises).

Le 26 novembre, après que **Daniel Desbiendras** a alerté l'assemblée sur des éléments nouveaux rendant possiblement très volatiles les recettes fiscales en 2014, **Patrick Braouezec** donnait quelques détails à ce sujet. Comme à Paris (potentiellement - 15 % de CVAE, soit 240 millions d'euros pour la capitale, ou à Niort - 67 %), les groupes du secteur de l'assurance à Plaine Commune auraient déclaré une valeur ajoutée en forte diminution. La perte potentielle de recette fiscale pour la communauté d'agglomération serait de l'ordre de 14,5 millions d'euros. Le président de Plaine Commune précise que, si le dispositif est finalement jugé légal, la collectivité demanderait une compensation au ministère de l'Économie et des Finances. Réponse en mars, a priori. Dans ces conditions, le débat d'orienta-

tion budgétaire perdait un peu de son caractère stratégique. **Stéphane Peu** insistait tout de même pour des réorientations lors des prochains budgets. L'adjoint au maire de Saint-Denis affirmait vouloir un budget moins tourné vers les grands aménagements. Pour lui, le cycle de croissance de la Plaine Saint-Denis est terminé, il faudra désormais se tourner vers d'autres priorités pour lutter contre le décrochage social de certaines populations. **Patrick Braouezec** assurait en réponse que le nouveau cycle municipal qui va s'ouvrir verra nécessairement le conseil communautaire s'interroger à ce sujet. Moins d'un mois plus tard, à l'occasion du vote du budget, **Patrick Konieczny** tirait un bilan nuancé de la mandature et détaillait les raisons qui l'amenaient à voter contre le budget 2014. Pour l'élu spinassien,

ce budget de fin de mandat devra rapidement être revisité par le nouveau conseil sorti des urnes. **Patrice Konieczny** invitait le conseil à ne pas se laisser entraîner dans le « racket » fiscal pour assurer le train de vie de Plaine Commune. Il préférerait privilégier la réduction des dépenses de fonctionnement afin que la communauté d'agglomération se recentre sur ses compétences. **Yannick Trigance** rappelait pour sa part qu'il s'agissait de l'acte principal du conseil communautaire, par lequel ce dernier définissait son action. Pour lui, le budget est sérieux et optimiste, et permettra de maintenir le rythme des investissements. **Yannick Trigance** ajoute qu'à l'avenir la mutualisation et l'optimisation des ressources seront les voies à suivre, pour ne pas rompre avec la volonté de ne pas augmenter

la fiscalité des ménages, qui a guidé la mandature.

Pour **Dominique Carré**, ce budget reste dans le cadre du pacte financier et permet de mener des politiques volontaristes, notamment de soutien au Contrat de développement territorial (CDT).

Pierre Quay-Thévenon choisissait d'insister pour sa part sur l'importance des décisions modificatives à venir entre avril et juin, une fois l'incertitude levée sur les rentrées fiscales. L'élu dionysien s'attend à un vote douloureux avant l'été et à un second semestre agité.

En conclusion, **Patrick Braouezec** réaffirmait refuser de choisir le camp de l'austérité et contestait les critiques sur le train de vie des collectivités locales.

Yann Lalande ●

S CAPACITÉ D'INVESTISSEMENT PRÉSERVÉE

Le budget 2014 a été préparé dans un double contexte de baisse historique des dotations (- 2,20 M€) et de diminution probable et très forte des recettes fiscales (lire ci-dessus). Par ailleurs, l'objectif fixé en matière de dépenses de gestion est une augmentation maîtrisée de 2,5 %. Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 337 M€, dont 35 % sont reversés aux villes et 27 % dédiés à la masse salariale. Avec une épargne brute de 39 M€, Plaine Commune peut continuer à investir et peut absorber de nouvelles dépenses. En matière d'investissement, les dépenses s'élèvent à 159,40 M€, dont 30 M€ consacrés au remboursement d'emprunt et 126 M€ consacrés aux dépenses programmées dans le plan pluriannuel d'investissement.

LES PRINCIPALES DÉCISIONS

Conseils communautaires du 26 novembre et du 17 décembre

S Bilan d'activité Plaine Commune Habitat

En 2012, 1 116 logements ont été attribués. À noter que 86 % des gens qui se voient attribuer un logement habitent déjà le territoire de Plaine Commune et 29 % ont moins de 30 ans. Dans le domaine de la réhabilitation de logements, l'objectif fixé est de 800 logements/an. En 2012, 160 nouveaux logements ont été livrés.

S Bilan d'activité OPH d'Aubervilliers
20 nouveaux logements ont été livrés en 2012 et 454 nouveaux locataires ont intégré le parc. Pour la période 2013-2015, ce sont 300 logements qui vont sortir de terre. Entre 2013 et 2017, 1 600 logements vont être réhabilités. Enfin, le plan de modernisation des ascenseurs a coûté 7,7 millions d'euros.

S Réhabilitations

Le conseil communautaire a accordé une garantie d'emprunt pour la réhabilitation de 104 logements de l'OPH d'Aubervilliers de l'îlot Daquin à la Maladrerie, de 190 logements de Plaine Commune Habitat (PCH), avenue Waldeck-Rochet à La Courneuve, de 64 logements de PCH, cité Ozanam à Villetaneuse, de 304 logements de PCH, résidence Paul-Éluard à Saint-Denis, de 425 logements de PCH, avenue du Colonel-Fabien à Saint-Denis, de 447 logements de PCH, cité des Cosmonautes à Saint-Denis, de 280 logements de l'OPDH 93, square Molière à Stains, de 109 logements de l'OPDH 93, place Georges-Braque à La Courneuve, de 113 logements de l'OPDH 93, sur l'îlot

George-Sand au Clos Saint-Lazare à Stains, de 70 logements par l'OPDH 93, cité du Moulin-Neuf à La Courneuve, de 96 logements, par l'OPDH 93, cité de l'Orme-Seul à La Courneuve, et de 99 logements, par l'OPDH 93, cité Jardin de Stains (2^e tranche des Pavillons).

S Logements neufs

Le conseil communautaire a accordé une garantie d'emprunt pour la construction de 74 logements par l'OPDH 93, sur l'îlot George-Sand, au Clos Saint-Lazare à Stains, de 47 logements, 17, rue des Blés (quartier Montjoie) à Saint-Denis par Logis transports, et de 12 logements en accession sociale ainsi que d'une Maison de l'emploi et de la formation à Villetaneuse par la Caps.

S Amélioration des espaces extérieurs

Le conseil communautaire a accordé une garantie d'emprunt pour une opération d'amélioration des espaces extérieurs et des parties communes, de 148 logements, résidence du 8-Mai-1945 à Pierrefitte, et de 225 logements, résidence Joncherolles à Pierrefitte, par PCH.

S Bilan à mi-parcours du Plan local de l'habitat (PLH) 2010-2015

À mi-parcours, Plaine Commune dépasse les objectifs fixés avec 3 186 logements autorisés par an, contre 2 720 inscrits dans le PLH. Les opérations de résorption de l'habitat indigne sont à des stades divers. 4,5 millions d'euros ont été débloqués dans le cadre du Fonds d'intervention quartier, pour un montant de 33,5 millions de travaux réalisés. 1 000 logements étudiants devraient encore voir le jour.

S Campus Condorcet

Le conseil communautaire a approuvé la cession gratuite des parcelles des 16-24, rue des Fillettes à Aubervilliers, en vue de la construction du futur campus universitaire Condorcet.

S DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC « GESTION ET ANIMATION DES PÉPINIÈRES D'ENTREPRISES DE LA COURNEUVE ET SAINT-DENIS »

Par délibération du 26 novembre 2013, le conseil communautaire a attribué la délégation de service public ayant pour objet la gestion et l'animation des pépinières d'entreprises de La Courneuve et de Saint-Denis à la MIEL. La délibération est tenue à la disposition du public au siège de la communauté d'agglomération Plaine Commune aux jours et heures habituels d'ouverture.

EN COMMUN

Directeur de la publication Patrick Braouezec • Rédacteur en chef Yann Lalande • Conception Acte-Là ! • Maquette, secrétariat de rédaction Scoop Communication • Contact Plaine Commune 01 55 93 55 55 • Contact rédaction 01 55 93 56 09 • Impression PSD (185 000 exemplaires) • 21, rue Jules-Rimet 93218 Saint-Denis Cedex

GRUPE SOCIALISTES ET RADICAUX DE GAUCHE

5 Plaine Commune - 21, avenue Jules-Rimet - 93218 Saint-Denis
Cedex - 01 55 93 57 48 - Site : www.plainecommune-socialiste.com

Un budget 2014 sérieux et réaliste

En un peu moins de deux ans, les efforts demandés par le gouvernement à nos entreprises, à nos services publics et aux contribuables ont permis à la France de préserver sa souveraineté et son système social.

Sans ces efforts, nous serions à l'heure actuelle à 6 % de déficit public : les marchés financiers seraient en train de décider à notre place et Bruxelles de nous dicter un budget d'austérité !

Il s'agit bien d'un redressement structurel majeur effectué dans la justice puisque des efforts particuliers ont été demandés aux plus riches : nouvelle tranche de l'impôt à 45 % au-dessus de 150 000 € de revenus annuels, taxation exceptionnelle pour les très hauts revenus, remise en place de l'ISF, ou encore refonte de la fiscalité sur le capital non réinvesti.

Le sérieux budgétaire du gouvernement est par ailleurs accompagné de mesures pour l'emploi et pour la relance qui vont porter leurs fruits dans les prochaines années et qui ont d'ores et déjà limité l'aggravation de la situation : l'année 2013 marque en effet le retour de la croissance après 5 années, ainsi que l'inversion de la courbe du chômage notamment pour les jeunes. Depuis 6 mois, ce sont chaque mois plus de 2 500 jeunes de moins qui sont au chômage ! C'est dans ce contexte d'efforts équitables mais aussi de perspectives pour l'avenir que s'est inscrite l'élaboration du budget 2014 de Plaine Commune.

Tout en prenant sa part au redressement des comptes publics, avec notamment certaines recettes fiscales et dotations en probable recul, notre territoire continue de bénéficier d'importants fonds de solidarité et de péréquation.

Ainsi, grâce à un travail de fond sur sa structure budgétaire, le budget 2014, adopté en décembre par la communauté d'agglomération, permettra, sans accroître l'imposition des ménages, de maintenir nos politiques de solidarité et de gestion de l'espace public, tout en préservant des marges de manœuvre pour le développement territorial et l'investissement.

Les élus socialistes & radicaux de gauche

Les vice-présidents : Jacques SALVATOR, maire d'Aubervilliers, Michel FOURCADE, maire de Pierrefitte-sur-Seine, Bernard VINCENT [Aubervilliers], Christian PERNOT [Pierrefitte], Karim BOUAMRANE [Saint-Ouen].
Les conseiller-ère-s communautaires délégué-e-s : Véronique LE BIHAN, Marc GUERRIEN [Aubervilliers], Nicole RIOU [Stains].
Les conseiller-ère-s communautaires : Abderrahim HAFIDI, Jacqueline SANDT, Jean-Yves VANNIER [Aubervilliers], Tassadit AKHAR [Pierrefitte], François VICNERON [Stains], Luis CHACON [Villetaneuse], Stéphane TROUSSEL [La Courneuve], Yannick TRIGANCE [Épinay], Stéphane PRIVE [Saint-Denis], Morgane GARNIER, Jean-Claude LE NY [Saint-Ouen]

GRUPE FRONT DE GAUCHE

5 Plaine Commune - 21, avenue Jules-Rimet - 93218 Saint-Denis
Cedex - 01 55 93 57 21 - Courriel : communistes.partenaires@plainecommune.com.fr

L'enjeu

Emploi, pouvoir d'achat, fiscalité, transition écologique, logement, éducation, retraite, culture, la politique du Gouvernement ne répond pas à l'attente des citoyens qui ont contribué à son élection ! Et en ce début d'année, le président de la République accentue encore cette politique qui plaît tant aux actionnaires. Les élu-e-s Front de Gauche s'opposent à ces options libérales car celles-ci conduisent le pays dans le mur. Comment sortir de la crise sans politique volontariste de l'emploi, sans taxation des profits ? À l'échelle de notre agglomération, les neuf villes qui se sont regroupées ont pu ces dernières années se développer, sans laisser personne sur le côté. Cette solidarité pourrait être reprise aux plans régional et national en répartissant équitablement les richesses du pays. Des écoles, des médiathèques ont été ouvertes, des quartiers rénovés, des logements et des équipements culturels et sportifs construits, des zones d'activité ont été relancées ou créées... Ce dynamisme économique, social et culturel a été possible grâce à la mise en commun solidaire de nos moyens. Ce qui est vrai pour l'agglomération peut l'être pour la métropole parisienne et le pays en mobilisant l'argent public au lieu d'en réduire l'usage. Le 23 mars, chacune et chacun d'entre nous pourra s'exprimer clairement en optant dans chacune des villes pour la liste qui rassemble toutes celles et tous ceux portés par les valeurs républicaines, sensible à la justice et à l'écologie, située clairement et résolument à gauche, dans le camp antiaustérité, celui du progrès social et de la démocratie. Ce sera aussi choisir de s'appuyer sur des intercommunalités actives comme Plaine Commune au lieu d'opter pour leur suppression en 2016 comme en a décidé la majorité socialiste du Parlement. Une métropole multipolaire aux pouvoirs coordonnés ou des territoires et des communes relégués au statut d'arrondissement parisien sans pouvoir, Grand ou petit Paris, tel est aussi l'enjeu des prochaines élections municipales.

Les élus du groupe « Front de Gauche ».

Pascal BEAUDET, Michel BEAUMALE, Élisabeth BELIN, Patrick BRAOUEZEC, Isabelle CADERON, Perrine CROSNIER, Hayat DHALFA, Daniel DESBIENDRAS, Lynda FELLAH, Joël FLANDRIN, Suzanna DE LA FUENTE, François GIUNTA, Muguette JACQUAINT, Djamel JUSTE, Martine KERHOJAS LASSER, Jean-Paul LE GLOU, Djamal MHOUDINE, Didier PAILLARD, Stéphane PEU, Gilles POUX, Pierre QUAY-THÉVENON, Jacqueline ROUILLOU, Anthony RUSSEL, Laurent RUSSIER, Muriel TENDRON-FAYT



YANNICK TRIGANCE
Président du groupe socialistes et radicaux de gauche.



PIERRE QUAY-THÉVENON
Vice-président de Plaine Commune. Président du groupe des élu(e)s Front de Gauche.



PATRICE KONIECZNY
Président du groupe Centre et Droite républicaine.



DOMINIQUE CARRÉ
Président du Groupe. Conseiller communautaire aux transports et déplacements.

GRUPE DU CENTRE ET DE LA DROITE RÉPUBLICAINE

5 Plaine Commune - 21, avenue Jules-Rimet - 93218 Saint-Denis
Cedex - 01 55 93 56 83 - Courriel : groupe.centre-et-droite@plainecommune.com.fr

L'attractivité : la clé du succès

Dans le journal *Aujourd'hui en France* du 3 janvier dernier, un article classe Saint-Denis et Épinay-sur-Seine parmi les 8 villes les plus attractives, au sein des 100 communes les plus peuplées de France. En cinq ans, Saint-Denis a connu une augmentation de 10,08 % du nombre de ses habitants, et Épinay-sur-Seine, de 5,51 %. Cette hausse de la population est une bonne nouvelle pour notre communauté d'agglomération. C'est la preuve que notre territoire est dynamique. Ce n'est pas le cas de certains départements, tels que la Haute-Marne, la Creuse et les Vosges, frappés par l'exode rural ou la désindustrialisation. Pourtant, Plaine Commune a connu cette dernière, dès les années 1980. Nombreuses sont les entreprises (Mokarex, Olida...) qui ont alors fermé ou quitté le département. La proximité de Paris, la bonne desserte du territoire (autoroutes A 1 et A 86, proximité des aéroports de Roissy et du Bourget) et l'explosion des prix de l'immobilier dans la capitale ont joué un rôle déterminant pour redynamiser Plaine Commune. En 1998, l'implantation du Stade de France à la Plaine Saint-Denis a été le symbole et un nouveau moteur de ce renouveau. Désormais, notre communauté d'agglomération est prise en compte des multinationales, qui s'installent surtout à Saint-Denis, Aubervilliers et Saint-Ouen. Cet engouement pour la banlieue nord a été complété par l'arrivée des Archives nationales et de la Cité du cinéma, figures de proue du « territoire de la création » qu'est Plaine Commune depuis plus d'un siècle. Notre attractivité est donc un atout incontestable pour les habitants de la communauté d'agglomération, même les plus défavorisés. La création de richesses et d'emplois qui découle de cet essor économique bénéficie à tous. Les retombées de cette manne financière permettent de construire des médiathèques, de rénover des routes, de créer des transports en commun plus performants... Profitons de cette attractivité pour continuer à nous développer : c'est la clé du succès de Plaine Commune.

Les élus du Centre et de la Droite républicaine

Conseillers : B. Espinasse, D. Le Cloanec, J.-P. Leroy [Épinay], W. Delannoy [Saint-Ouen], M. Rezgui [Stains], É. Daru [Villetaneuse]
Conseillers délégués : J.-Cl. Flandin, D. Redon [Épinay]
Vice-présidents : H. Chevreau, maire d'Épinay-sur-Seine, P. Konieczny, 1^{er} adjoint

GRUPE DES CONSEILLERS EUROPE ÉCOLOGIE – LES VERTS, SOCIALISTES UNITAIRES ET CITOYENS

5 Plaine Commune - 21, avenue Jules-Rimet - 93218 Saint-Denis
Cedex - 01 55 93 57 14 - Courriel : verts.citoyens@plainecommune.com.fr - Site : <http://plainecommune-lesverts-citoyens.fr>

AIRPOCALYPSE

Nom trouvé par les Chinois pour caractériser la très forte pollution subie. Nous n'en sommes pas là. Notre territoire a connu en décembre une alerte à la pollution de l'air. Les conditions météorologiques ont fait bondir le niveau des particules fines à 80 microgrammes de particules PM10 (taille µm) par mètre cube d'air (µg/m³). Pour les particules PM2,5, très nocives pour la santé, la norme européenne est de 25 µg/m³ en moyenne annuelle. Norme élevée car l'OMS préconise 10 µg/m³, niveau systématiquement dépassé en Île-de-France. Ce pic de pollution a montré l'incurie des pouvoirs publics.

La France a été épinglée à plusieurs reprises par la Cour de justice européenne pour dépassement chronique de la norme, non-application de la directive européenne et perspective d'une lourde amende à payer.

Maladies respiratoires, problèmes cardiaques, décès prématurés, la surmortalité (42 000 morts / an en France) liée à cette pollution, estimée entre 20 et 30 milliards d'euros / an, résulte moins sur notre territoire de pics épisodiques de pollution que d'une exposition chronique de nos populations à des niveaux moyens trop élevés. En cause, la circulation automobile (moteur Diesel).
Devant les enjeux sanitaires, on attendait que le Comité interministériel sur la qualité de l'air (CIQA) de décembre dernier présidé par le ministre de l'Écologie propose un nouvel élan au plan national d'urgence, annoncé en fanfare il y a un an, et des mesures immédiates.

Quelle déception !!! Au-delà d'un satisfecit, des effets d'annonce, peu ou rien n'est proposé. Rien sur la fiscalité diesel, rien sur la mise en place de l'indemnité kilométrique « vélo » pour les déplacements domicile-travail, rien sur un plan national de communication sur cet enjeu sanitaire. Seule proposition : recourir à la circulation alternée en cas de pic de pollution. Ou comment faire du neuf avec du vieux. Mesure lancée il y a plus de 15 ans (appliquée une seule fois, le 1^{er} octobre 1997) qui a été abandonnée car difficilement applicable.

Le groupe Europe Écologie-Les Verts, Socialistes unitaires et Citoyens

Les vice-présidents : Michel Bourgain [maire de L'Île-Saint-Denis], Rose Gomis [Saint-Denis], Jean-François Monino [Aubervilliers].
Les conseillers communautaires délégués : Dominique Carré [Pierrefitte, président du groupe], Jérôme Jurjovic [Saint-Denis], Christophe Mézerette [Saint-Denis], Philippe Monges [L'Île-Saint-Denis].
Les conseillers communautaires : France Agnery [Pierrefitte], Brigitte Marigault [Saint-Ouen], Teddy Maïza [Aubervilliers], Francis Morin [Stains].

BOUYGUES IMMOBILIER

Le coup de pouce pour dire oui à la propriété !

TVA à
5,5%⁽¹⁾

Saisissez l'opportunité de
**devenir propriétaire
en Seine-Saint-Denis**
grâce à la
TVA réduite⁽¹⁾



bouygues-immobilier.com

0 810 00 40 41

PRIX D'UN APPEL LOCAL

**Bouygues
Immobilier** 

Bien plus pour vous

(1) TVA à 5,5 % : sous réserve que la réalisation se trouve dans le périmètre d'une zone ANRU et que les conditions de l'article 278 sexies 11° du code Général des impôts soient remplies (résidence principale de l'acquéreur - plafonds de ressources du réservataire à respecter) et sous réserve que le prix de vente ne dépasse pas le plafond en vigueur. Valable pour tout contrat de réservation enregistré avant le 1^{er} janvier 2015 (taux réduit de 5,5 % sur tous les appels de fonds). Si les conditions ci-dessus ne sont pas remplies, prix exprimé en TVA à 20 % sur les échéances postérieures au 1^{er} janvier 2014. Prix susceptible d'ajustement en fonction du taux de TVA en vigueur à l'encaissement de chaque échéance de prix. Pour savoir si vous pouvez bénéficier de ce dispositif et connaître les plafonds de revenus imposables, n'hésitez pas à solliciter nos conseillers, ou rendez-vous sur notre site internet www.bouygues-immobilier.com - Bouygues Immobilier - RCS Nanterre 562 091 546 - En cours d'immatriculation à l'ORIAS - Crédits photos : photothèque Bouygues Immobilier. Document non contractuel - **AGENCE JFKA** - 01/2014